



Rapport de gestion 2015

Version condensée

suva

Mieux qu'une assurance

«Nous avons confiance en l'avenir»

Madame,
Monsieur,

2015 aura été une année réjouissante, mais aussi une période charnière pour la Suva, qui a réalisé une performance de 1,2 % sur ses placements dans un contexte économique exigeant. Avec un degré de couverture financière de 133 % en fin d'exercice, les engagements à long terme sont couverts, tout comme les quelque 91 000 rentes. La clôture de la révision de la loi sur l'assurance-accidents LAA engagée depuis des années a constitué un temps fort. Le Parlement a renforcé et approfondi les bases légales de la Suva. Il s'est exprimé clairement en faveur de son modèle de gestion performant qui allie prévention, assurance et réadaptation.

La nouvelle LAA accroît la sécurité juridique sur des points importants. Elle règle les possibilités pour la Suva d'exercer des activités accessoires. En plus d'exploiter des cliniques de réadaptation, la Suva peut développer et vendre des produits de sécurité. Elle peut aussi traiter des sinistres pour des tiers. La Suva est ainsi dotée d'un cadre clair pour ses activités futures. Elle peut mettre ses compétences clés à disposition du marché suisse de la santé et en tirer le meilleur parti. Dans l'ensemble, le travail de la Suva est largement reconnu au niveau politique. Il est particulièrement réjouissant que le législateur soutienne son autonomie: la Suva conserve son indépendance en matière de gestion des primes et des réserves.



Entre 2007 et 2014, la Suva a abaissé les primes à sept reprises, allégeant ainsi de 4,3 milliards de francs les charges supportées par l'économie suisse. En 2015, elle a atteint l'équilibre financier, et les primes sont restées stables en grande partie. Pour 2016, la majorité de nos clients peut tabler sur des primes constantes. La situation financière étant bonne, la Suva peut même supprimer pour l'instant, à partir de 2016, le supplément de primes destiné au financement des allocations de renchérissement, qui s'élevait à 7 % de la prime nette.

Fin 2015, notre président de Direction, Ulrich Fricker, a pris une retraite méritée après seize années à la tête de la Suva. Je le remercie vivement de ses efforts inlassables en faveur de la Suva et de nos clients. Il a remis une Suva en excellente santé à son successeur, Felix Weber. Ce dernier a dirigé sept années durant le département prestations d'assurance et réadaptation. Daniel Roscher, qui a pris sa succession, a longtemps dirigé l'agence Suva Zürich tout en exerçant la fonction de contrôleur du processus Care. Il présente donc le profil idéal pour cette tâche.

Entre autres défis, la Suva devra continuer de faire face aux enjeux de la numérisation, de la hausse des frais de traitement et d'un environnement économique exigeant. Elle jouit d'une assise solide et peut compter sur des collaborateurs fiables dans tous les domaines. Je suis persuadé qu'avec un tel bagage, la Suva peut avoir confiance en l'avenir.

Markus Dürr,
Président du Conseil d'administration

«La raison d'être de la Suva est claire»



Ulrich Fricker,
président de Direction jusqu'à fin 2015,
s'entretient avec Daniel Ammann

M. Fricker, 2015 aura été votre dernière année à la tête de la Suva, dont vous présidiez la Direction depuis 1999. Quelle est l'évolution la plus marquante de ces seize années?

Clairement la numérisation. Elle a transformé nos processus et le contact avec nos clients. Aujourd'hui, nous traitons plus de 90 % des cas par voie électronique. J'ai connu l'époque des piles de papier sur les bureaux.

La Suva a-t-elle identifié assez tôt les perspectives qu'offre la numérisation?

Très tôt même: dès le début des années 1990, la Suva a entrepris de mettre en place un réseau numérique pour le domaine de la santé. C'est ainsi qu'est née MediData, qui traite chaque année une quarantaine de millions de factures pour les fournisseurs de prestations, les assureurs et les patients. Par ailleurs, nous avons commencé très tôt à réceptionner les déclarations de salaires par voie électronique et à vérifier systématiquement la plausibilité des factures. Grâce aux big data, nous sommes à même de contrôler automatiquement 2,4 millions de factures et d'économiser 200 millions de francs par an.

Comment cela?

Il ne s'agit pas de refuser des prestations légitimes, mais de déceler et de corriger des erreurs. Il se peut par exemple qu'un médicament inadéquat pour une fracture de la jambe ait été prescrit. Une erreur est toujours possible.

Quel fut le meilleur moment de votre mandat?

La Suva a remporté en 2009 l'ESPRIX Award, l'Oscar suisse de la Business Excellence. C'est la preuve que nous travaillons avec efficacité en plaçant le client au centre de notre attention. C'est comme être sacré champion suisse en football. Nous fûmes la première assurance et, qui plus est, la première entreprise de droit public à être primée en tant que telle.

Et le moment le plus difficile?

Cela remonte à 2005, lorsqu'un cadre a trahi notre confiance en tentant de vendre des biens immobiliers en dessous du prix du marché et de partager la différence avec l'acheteur. La Suva s'est retrouvée sous le feu des médias pendant des mois, des démissions ont été exigées. L'appui fourni au management par Franz Steinegger, notre président du Conseil d'alors, a été décisif. Sinon, je n'aurais pas passé seize ans à la Suva.

Revenons au présent: les taux d'intérêt ont encore baissé. Avec quelles conséquences pour la Suva?

Chez nous, les taux négatifs renchérissent surtout les opérations de couverture de change. Cela peut nous coûter plus de 200 millions par an, soit un demi-point de performance. D'un point de vue économique, la population paie, par le biais des assurances sociales et des caisses de pension, les mesures visant à affaiblir le franc. Elle perçoit moins d'intérêts sur le deuxième et le troisième pilier, ce qui entame son épargne et, à plus long terme, les rentes de vieillesse.

Les taux bas ont-ils un impact sur les opérations d'assurance proprement dites?

Un underwriting correct est toujours décisif, dans les périodes de taux élevés comme de taux bas. Les recettes de primes et les prestations allouées doivent être en harmonie sur la durée. A la Suva, les revenus que doit générer le capital pour financer nos engagements sont relativement modestes, et notre capacité de risque est bonne. Ainsi, nous

sommes presque assurément en mesure de financer nos prestations même lorsqu'une période de taux bas s'éternise.

La performance de 1,2% réalisée sur les placements est inférieure à la moyenne des dix dernières années.

C'est mieux que les indices comparables des caisses de pension. Nos atouts: des investissements à long terme, une bonne capacité de risque et une large diversification. L'assise financière de la Suva reste très solide. A fin 2015, notre taux de couverture financière s'établissait à 133%. Les rentes versées par la Suva devraient donc être garanties même en cas de nouvel effondrement des marchés financiers.

Avez-vous tiré un enseignement majeur de votre activité de CEO?

Dans son quotidien professionnel, le CEO ne s'occupe directement que d'un petit nombre de choses importantes, mais au final, c'est lui qui répond de tout. Placer cette responsabilité entre d'autres mains après seize années est aussi un soulagement.

Vous remettez à votre successeur une entreprise solide jouissant d'une bonne image. Quelle est la recette de ce succès?

La raison d'être de la Suva est claire: nous œuvrons pour la place industrielle suisse. Il nous incombe de réduire au minimum les charges salariales annexes, donc les primes. Notre but premier n'est pas de générer un maximum de primes, de chiffre d'affaires et de revenus, mais de contribuer à la qualité du pôle d'implantation qu'est la Suisse. Le désormais fameux produit-mix regroupant prévention, assurance et réadaptation nous sert d'instrument. Nos collaborateurs voient ainsi le sens de leur propre travail.

Une question personnelle pour finir: où prenez-vous vous-même le plus de risques?

L'été, j'aime rouler à moto, deux ou trois mille kilomètres. Et il y a peu encore, je montais régulièrement à cheval. Ce sport a l'un des taux d'accidents par unité de temps les plus élevés.

Daniel Ammann est auteur et journaliste. Il dirige notamment la rubrique économique de la «Weltwoche». Aujourd'hui partenaire de l'agence de communication Ammann, Brunner & Krobath à Zurich, il a remporté plusieurs distinctions pour ses travaux.

«Le client est au centre de l'attention»



Felix Weber,
président de Direction
à partir de 2016

Un bilan réjouissant pour conclure: seize années durant, Ulrich Fricker a marqué la Suva de son sceau. Baisse de primes et taux de couverture élevé symbolisent ces années et, surtout, la force de la marque Suva. Avec la réorientation stratégique Serto (service total), il a fait de la Suva une entreprise de services moderne. Le client est au centre de l'attention. C'est avec reconnaissance que je reprends le flambeau des mains d'Ulrich Fricker.

Nous devons poursuivre le développement de la Suva pour nos clients. La loi sur l'assurance-accidents révisée fixe le cadre. L'environnement reste exigeant. La numérisation modifiera toujours plus profondément notre société. Cette évolution appelle de nouvelles réponses. Il s'agit aussi pour nous, et surtout pour nos clients, de relever l'enjeu de la situation économique. Nos clients doivent rester notre principale priorité.



Les personnes travaillant en laboratoire avec des substances dangereuses doivent se protéger correctement. Des lunettes de protection et des vêtements de travail appropriés font partie de l'équipement standard.

Prévention

Dans le domaine de la prévention, la Suva a continué à se concentrer sur les activités et les branches à risques élevés. Son objectif: prévenir les maladies professionnelles et les accidents mortels ou gravement invalidants.

La «Vision 250 vies» en fait partie intégrante. Les règles vitales pourraient permettre d'éviter plus de la moitié des

accidents professionnels mortels. 1500 entreprises et associations professionnelles ont d'ores et déjà adopté la Charte de la sécurité et le message «STOP en cas de danger».

En 2015, la Suva a également poursuivi ses campagnes de prévention des accidents de sports de neige et de football.

178 540

accidents professionnels

Les nouveaux cas d'accidents professionnels (AP) annoncés affichent une légère diminution de 0,8 %.

Risque de cas AP:

87,3

Le risque de cas (nombre d'accidents et de maladies professionnelles pour 1000 TPT) a diminué de 1 %.

82 000

examens

ont été réalisés par la Suva en 2015 dans le cadre de la prévention dans le domaine de la médecine du travail.

265 300

accidents non professionnels

Les nouveaux cas d'accidents non professionnels (ANP) annoncés ont augmenté de 1,5 %.

Risque de cas ANP:

130,5

Le risque de cas (nombre d'accidents pour 1000 TPT) a augmenté de 1,6 % dans la branche ANP.

13 100

contrôles

ont été réalisés sur les chantiers par les spécialistes de la Suva. Des lacunes ont été constatées dans 11,7 % des cas.



Un filet de sécurité est une mesure de protection collective. Il évite des chutes graves et protège les personnes qui travaillent en hauteur. En l'absence de mesure de protection collective ou technique, les pros utilisent des équipements de protection individuelle contre les chutes.

Assurance

Consciente de sa responsabilité vis-à-vis des entreprises, la Suva a maintenu les primes pour 2016 au niveau de 2015. Le supplément pour allocations de renchérissement est momentanément supprimé, d'où un allègement de 200 millions de francs pour l'économie. Malgré un environne-

ment difficile, la Suva a réalisé une bonne performance de 1,2 % sur ses placements. Le degré de couverture a reflué de 134,2 à 133,6 %. L'assise financière est solide.

Les défis à relever face aux taux d'intérêt négatifs sont importants, mais gérables.

0,97 %

En 2015, le taux de prime net moyen demeure pratiquement inchangé dans l'assurance contre les accidents professionnels.

Valeur du portefeuille immobilier de la Suva à fin 2015:

4,7

milliards de francs

Degré de couverture:

133,6 %

Les obligations financières de la Suva sont largement couvertes.

1,3 %

En 2015, le taux de prime net moyen demeure pratiquement inchangé dans l'assurance contre les accidents non professionnels.

Montant des valeurs immobilisées (valeur de marché) de la Suva:

46,4

milliards de francs

90 000

personnes

perçoivent une rente de la Suva.



Cet équipement de protection est obligatoire pour les travailleurs forestiers. Le pantalon anti-coupures protège les jambes. En cas de contact avec la lame, le tissu multicouches est arraché et bloque instantanément la tronçonneuse.

Réadaptation

En 2015 aussi, la Suva a concentré ses efforts sur le suivi des victimes d'accidents et leur réintégration au travail et dans la vie de tous les jours, sans perdre de vue l'aspect financier. Tandis que le coût des frais de traitement et des indemnités journalières ont légèrement augmenté, le nombre des nouvelles rentes d'invalidité a encore diminué.

Les possibilités de maîtrise des coûts sont largement exploitées, notamment par le contrôle systématique des factures par voie électronique ainsi que l'optimisation de la gestion des frais de traitement et du suivi des cas dans le cadre du nouveau concept Suva Care Management.

Nouvelles rentes en cas d'invalidité:

1605

de réinsertions

Plus de 80 % des 11 107 personnes victimes d'un accident grave en 2015 ont réussi leur réinsertion professionnelle.

Frais de traitement:

1186

millions de francs

117

millions de francs

C'est la somme économisée par la Suva depuis 2007 grâce à la lutte systématique contre la fraude à l'assurance.

1304

millions de francs

Le coût des indemnités journalières a augmenté de 0,8 % par rapport à 2014.

202

millions de francs

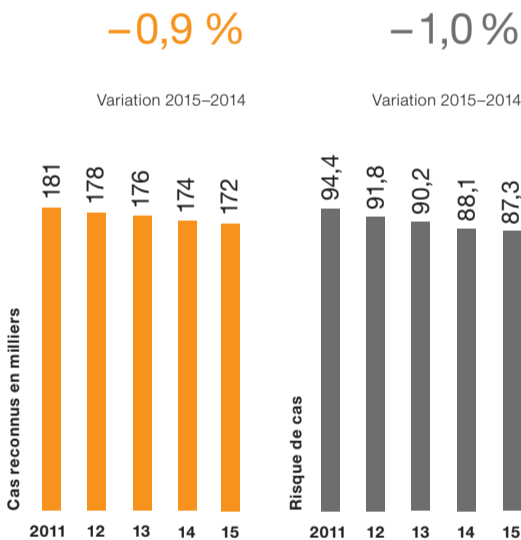
C'est la somme économisée par la Suva grâce au contrôle systématique des factures.

Axes prioritaires de la sécurité au travail

En 2015, 178 539 personnes assurées à la Suva ont eu un accident du travail ou une maladie professionnelle, soit 1508 de moins que l'année précédente. Il n'en demeure pas moins qu'une centaine de salariés par heure de travail ont un accident, ce qui représente une expérience douloureuse pour les intéressés, mais aussi des absences et des coûts non négligeables.

En 2015, la Suva a poursuivi ses programmes de prévention «Vision 250 vies» et «Amiante». Ces deux projets d'envergure se concentrent sur les branches et les activités à risques élevés.

Les «règles vitales» élaborées avec le concours des branches concernées constituent l'un des principaux outils de mise en œuvre. Le dernier volet, entièrement consacré aux chariots élévateurs, a été publié en 2015.



Cas reconnus de maladies et d'accidents professionnels en milliers (2011-2015) et risque de cas (cas d'accidents et de maladies professionnels pour 1000 TPT)



Contrôles sur site: efficaces et nécessaires

Au cours de l'exercice, les spécialistes de la Suva ont contrôlé 13 100 chantiers. Des lacunes ont été constatées dans 11,7 % des cas. Quelque 9300 contrôles ont également été réalisés dans les autres branches de l'industrie et de l'artisanat (avec des lacunes dans 1,1 % des cas).

Cap sur les risques prioritaires

La campagne «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante» est demeurée sur le devant de la scène en 2015.

Malgré la difficulté de quantifier le risque de maladie professionnelle (MP), la Suva a fait analyser les données disponibles sous un angle interdisciplinaire et défini de nouveaux axes pour la prévention. Outre l'amiante, les risques prioritaires englobent le rayonnement UV pour les métiers d'extérieur ainsi que les affections cutanées et le bruit. Les troubles musculosquelettiques, comme les dorsalgies, représentent eux aussi un risque économique croissant. Ces affections obligent certains travailleurs qualifiés à cesser toute activité professionnelle et à se retirer du marché du travail avant l'heure, souvent après de longues années de travaux pénibles sans moyens auxiliaires suffisants.

«Vision 250 vies»: bilan intermédiaire

La «Vision 250 vies» a pour objectif de réduire de moitié le nombre des accidents professionnels mortels en dix ans d'ici à 2020. Bilan intermédiaire: la fréquence des accidents diminue progressivement, mais le nombre des accidents professionnels mortels a plutôt tendance à stagner. Pourquoi?



Une analyse détaillée montre que 72 % des accidents professionnels mortels (sans les accidents de la route) pourraient être évités si les travailleurs respectaient les règles vitales. Les causes d'accident visées sont donc justes, mais la mise en œuvre des règles laisse à désirer.

Beaucoup d'entreprises n'enseignent et n'imposent pas toujours systématiquement les règles vitales. La Suva propose des supports pédagogiques et des didacticiels ainsi que des exemples d'accident (image ci-dessus) et de nombreux moyens d'action pour ce faire. Mais la sécurité au travail n'est pas encore partout en tête des priorités.

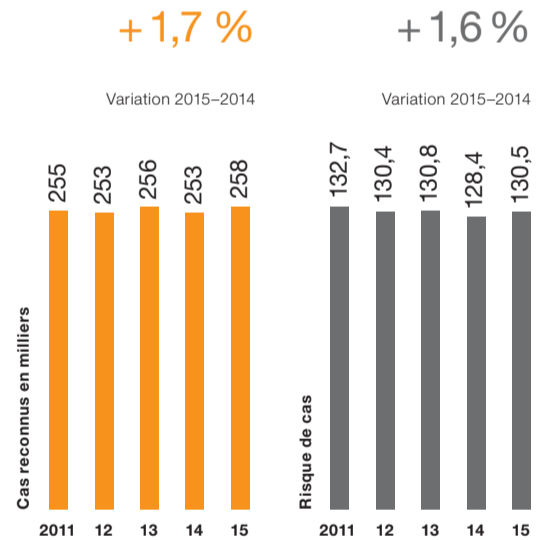
Pour que la «Vision 250 vies» devienne réalité, il faut maintenant que chacun redouble d'efforts. La Suva a besoin du soutien des entreprises, en particulier de celui des cadres qui ont pour tâche de présenter les règles vitales et d'instruire leurs collaborateurs. Les cours d'instruction préconisés sont indispensables pour que les règles vitales puissent déployer leurs effets.

Axes prioritaires de la sécurité durant les loisirs

En 2015, 265 300 assurés ont subi un accident non professionnel. Ces accidents touchent l'ensemble des acteurs en jeu: outre la souffrance individuelle, ils représentent aussi des absences de longue durée, des frais de traitement et de guérison ainsi que des indemnités journalières à la charge des assureurs et des employeurs.

La Suva a décidé d'intensifier ses démarches en faveur de la sécurité durant les loisirs. Les principales causes d'accidents à haut potentiel de prévention et occasionnant des prestations d'assurance élevées sont au cœur de son action.

Comme précédemment, les axes de prévention prioritaires reposent sur des campagnes de longue durée pour le football et les sports de neige, mais aussi sur l'aide apportée aux entreprises assurées souhaitant s'investir pour éviter que leurs collaborateurs se blessent pendant leur temps libre.



Cas reconnus d'accidents non professionnels en milliers (2011-2015) et risque de cas (cas reconnus d'accidents non professionnels pour 1000 TPT)

Football et sports d'hiver en tête



38 % des accidents non professionnels surviennent dans le cadre d'une activité sportive ou d'un jeu (coûts annuels: 575 millions de francs). En termes de fréquence et de coûts, les sports d'hiver et le football arrivent en tête.

Assurance

Primes au niveau de l'année précédente

Les primes pour 2015 restent stables pour la plupart des entreprises assurées: seul un quart des communautés de risque ont subi des ajustements vers le haut ou vers le bas. Les taux de prime nets moyens se situent à un niveau de 0,97 % dans l'assurance-accidents professionnels et de 1,3 % dans l'assurance-accidents non professionnels.

Les recettes de primes et la charge des sinistres s'équilibrent, les taux de prime moyens pour 2016 demeurent en principe inchangés par rapport à 2015.

La situation financière de la Suva étant bonne, le Conseil d'administration a décidé de supprimer momentanément le supplément de prime de 7 % destiné au financement des allocations de renchérissement sur les rentes en cours avec effet au 1^{er} janvier 2016.



Nouvelle campagne «Les accidents coûtent cher»

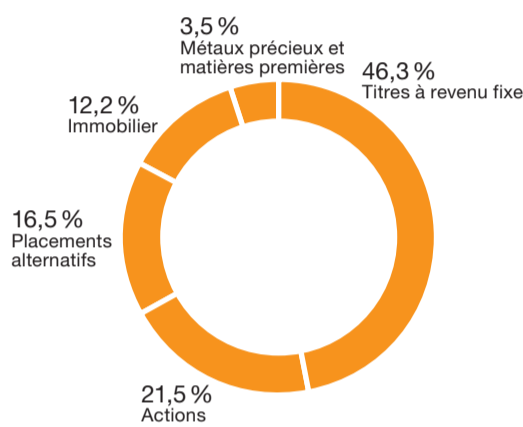
En cas d'accident, chaque prestation coûte de l'argent, du transport de la victime à la réadaptation en passant par le diagnostic et le traitement. En outre, un accident peut nécessiter le versement d'indemnités journalières ou d'une rente. La couverture Suva garantit la prise en charge de ces dépenses. La campagne «Les accidents coûtent cher» veut sensibiliser les clients.

Le message clé est que les accidents peuvent être très coûteux, mais que grâce à la Suva, les victimes sont à l'abri des conséquences financières. Des images accrocheuses avec un monnayeur sont utilisées.

L'observation des règles vitales et des conseils de prévention de la Suva permet de réduire les coûts des accidents. Les entreprises qui pratiquent une prévention efficace contribuent à maintenir les primes à un bas niveau.

Financement

Portefeuille de placements



La Suva a réalisé une performance d'ensemble de 1,2 % dans un environnement exigeant.

Un environnement exigeant influe sur la performance

La Suva a réalisé en 2015 une performance globale de 1,2 %. L'immobilier, les obligations, les actions, les hedge funds et le private equity ont notamment fourni un apport positif. La situation a été plus difficile pour les placements dans les pays émergents, en or et en matières premières. Grâce à un taux de couverture élevé, l'impact du cours de l'euro et du dollar US a été faible malgré l'abandon du cours plancher. Cependant, les taux d'intérêt négatifs ont renchéri les opérations de couverture de change. L'un dans l'autre, le résultat est inférieur à la moyenne des dix dernières années.

Les valeurs immobilisées ont passé de 46,3 à 46,4 milliards de francs. En léger recul, le degré de couverture financière s'établissait à 133,6 % à fin 2015, contre 134,2 % un an plus tôt.

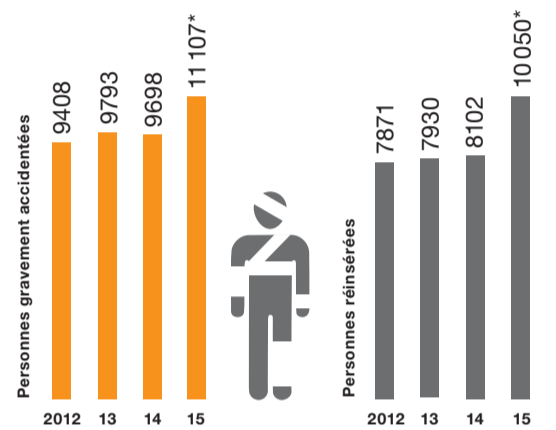


Un prêteur apprécié des communes

La Suva alloue des crédits à plus de 500 communes réparties dans toute la Suisse. A fin 2015, les prêts accordés représentaient un volume de 2,15 milliards de francs, et leur durée moyenne s'établissait à 8,9 ans. Ce segment de clientèle continuera d'être développé.

Gestion des cas et réadaptation

Réinsertion des accidentés graves



Nombre de personnes gravement accidentées (cas complexes, âgées de 60 ans au maximum) et de réinsertions réussies chez l'ancien ou un nouvel employeur.

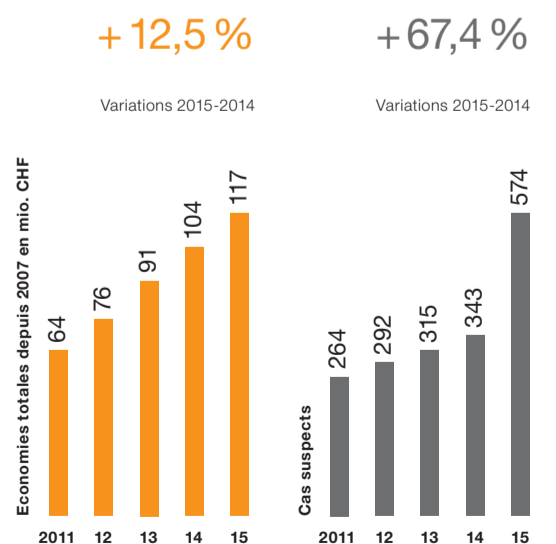
* Changement de logiciel, pas de comparaison directe possible avec les années précédentes.

Lutte contre la fraude à l'assurance

La Suva engage une lutte active et systématique contre la fraude à l'assurance. Le service central de coordination de la lutte a porté ses effectifs à treize collaborateurs en 2015. Le team élargi permet d'étendre le champ d'action de la lutte contre la fraude à l'assurance. Les spécialistes vérifient les indices concrets de fraude et clarifient systématiquement les faits.

Grâce à l'accroissement des effectifs, la Suva a pu renforcer sa présence en Suisse romande et au Tessin. Avec 574 cas suspects enregistrés en 2015, ce nombre est en nette progression par rapport à l'année précédente. Depuis l'introduction de la lutte contre la fraude, la Suva a économisé plus de 117 millions de francs.

La grande majorité des assurés sont honnêtes; la Suva lutte d'autant plus fermement contre les fraudeurs.



Le nombre de cas de fraude est en constante augmentation. La Suva renforce son service de lutte contre la fraude et ses efforts portent leurs fruits: depuis 2007, les cas ayant abouti ont permis d'économiser plus de 117 millions de francs.

La raison d'être de la Suva est claire.

Les programmes de prévention de la sécurité au travail permettent d'éviter des accidents et des maladies professionnelles.

La Suva couvre deux millions d'assurés contre les accidents et les maladies professionnelles. A travers une gestion globale des cas, la Suva accompagne les victimes d'accidents sur le chemin du retour au travail et dans la vie de tous les jours.

Les campagnes de prévention de la sécurité durant les loisirs sensibilisent aux dangers dans le cadre des sports, des jeux et des activités domestiques.

En pratiquant des primes conformes au risque et une politique de placement durable, la Suva soutient la place économique suisse.

Chiffres-indices

	127 000	1 975 000
entreprises assurées		personnes assurées (travailleurs à plein temps, sans les chômeurs et l'assurance facultative des chefs d'entreprise)
Masse salariale assurée AAP (assurance-accidents professionnels):	143,5 milliards de francs	4,2 milliards de francs
	463 200	Prestations d'assurance versées:
accidents et maladies professionnelles		4,2 milliards de francs
Frais d'exploitation:	557,3 millions de francs	Investissement dans la prévention (maladies et accidents professionnels et non professionnels):
		109,7 millions de francs
Résultat d'exploitation avant réduction du fonds de compensation		4 191
	27,0 millions de francs	collaborateurs (3373 postes à plein temps)

Faits

- Primes pratiquement inchangées
- Suppression du supplément de primes destiné au financement des allocations de renchérissement à partir de 2016
- Performance de 1,2 % sur les placements
- Nouveau recul de 6,4 % des nouvelles rentes d'invalidité
- 46,4 milliards de valeurs immobilisées (valeur de marché)
- Frais de traitement en légère hausse à 1186 millions

Le modèle Suva

La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation. Elle offre aux entreprises assurées et à leurs collaborateurs un choix de prestations intégrées complètes allant de la prévention des maladies et des accidents professionnels à la gestion des sinistres, en passant par la réadaptation et la réinsertion des victimes d'accidents.

La Suva est l'un des piliers de l'assurance-accidents obligatoire. Elle est gérée par les partenaires sociaux qui représentent les assurés. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des travailleurs, des employeurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.

La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat. Elle restitue ses excédents aux assurés sous la forme de primes plus basses.

Le siège de la Suva est à Lucerne: 18 agences servent et conseillent ses clients dans toute la Suisse. La Suva possède ses propres cliniques de réadaptation à Sion et Bellikon. Plus de 4000 collaborateurs travaillent pour la Suva.

Suva
Communication d'entreprise
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. +41(0)41 419 58 51
medias@suva.ch
www.suva.ch

Commandes
www.suva.ch/waswo-f
Tél. +41(0)41 419 58 51

Référence version condensée
1280(15).f

Référence version complète
1278/103(15).f

Film de l'exercice 2015
www.suva.ch

© Suva, juin 2016

Evolution des activités

Quelques données du compte d'exploitation

	2015	2014	+/-
	mio. CHF	mio. CHF	en %
Assurance-accidents professionnels	1 757	1 758	-0,06
Assurance-accidents non professionnels	2 250	2 226	1,08
Assurance facultative des chefs d'entreprise	22	21	4,76
Assurance-accidents des chômeurs	194	184	5,43
Assurance militaire	17	18	-5,56
Remboursements assurance militaire, CFST	291	285	2,11
Recettes de primes (total)	4 240	4 207	0,78
Assurance-accidents professionnels	1 749	1 799	-2,78
Assurance-accidents non professionnels	2 352	2 330	0,94
Assurance facultative des chefs d'entreprise	15	22	-31,82
Assurance-accidents des chômeurs	167	183	-8,74
Assurance militaire	193	189	2,12
Charges des sinistres (total)	4 476	4 523	-1,04
Charges d'exploitation de l'assurance	448	442	1,36
Charges d'exploitation de la sécurité au travail et durant les loisirs	110	109	0,92
Versement réglementaire à la réserve générale	42	41	2,44
Résultat financier	15	242	-93,80
Résultat de l'exercice avant réduction du fonds de compensation	27	176	-84,66
Réduction du fonds de compensation	48	70	-31,43
Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation	-21	106	-119,81
Cash-flow	2 422	1 125	115,29

Données du bilan

	2015	2014	+/-
Valeurs immobilisées	40 261	39 067	3,06
Capitaux de couverture des rentes	23 896	23 769	0,53
Assurance-accidents professionnels	10 913	10 879	0,31
Assurance-accidents non professionnels	12 012	11 912	0,84
Assurance facultative des chefs d'entreprise	212	221	-4,07
Assurance-accidents des chômeurs	759	757	0,26
Provision pour prestations de courte durée	8 372	8 215	1,91
Total du bilan	44 461	40 681	9,29